

**Attestation à déposer sur le site internet de l'ASIPE au plus tard le 30 novembre 2026,
passé ce délai, votre enfant participera au dépistage dentaire scolaire**

ATTESTATION DE SUIVI

Le médecin-dentiste soussigné atteste que :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

No Classe :

Est actuellement suivi-e.

Date

Timbre et signature du médecin-dentiste

.....

.....